

# La croissance du marché des ETF

Les ETF (*Exchange Traded Funds*, fonds négociés en bourse ou trackers) ont parcouru un bon bout de chemin depuis leur lancement sur le marché américain en 1993. Au cours des dernières décennies, les investisseurs du monde entier ont pris conscience des avantages potentiels des ETF. Ce produit d'investissement combine une grande variété de possibilités d'investissements avec des coûts faibles, de la transparence et plus de liquidité.

Sur base de la croissance mondiale, il semble que nombre d'investisseurs soient convaincus que les ETF méritent une place dans leurs portefeuilles d'investissement. Le marché mondial des trackers compte environ 9.000 ETF différents qui devraient franchir la barre des 12.000 à 14.000 milliards de dollars d'ici la fin 2024 (voir Graphique 1).

## Qu'est-ce qu'un ETF ?

À l'origine, les ETF ou trackers étaient des fonds d'investissement gérés de manière

« passive » qui (1) suivent aussi précisément que possible un indice bien défini et (2) dans lesquels aucune transaction quotidienne n'a lieu. Le terme « tracker » vient du verbe anglais « to track », qui signifie suivre. Un tracker ou ETF passif est un fonds indiciel qui suit un indice de marché large ou un segment de celui-ci. L'objectif est de répliquer la performance d'un indice particulier après déduction des coûts. Avec les ETF passifs, il n'y a donc pas de gestionnaire de fonds à l'œuvre.

## Graphique 1 : Évolution du marché des ETF dans le monde (2006-2022)

En nombre d'ETF et en actifs totaux investis dans les ETF au niveau mondial

Source : investmentofficer.be

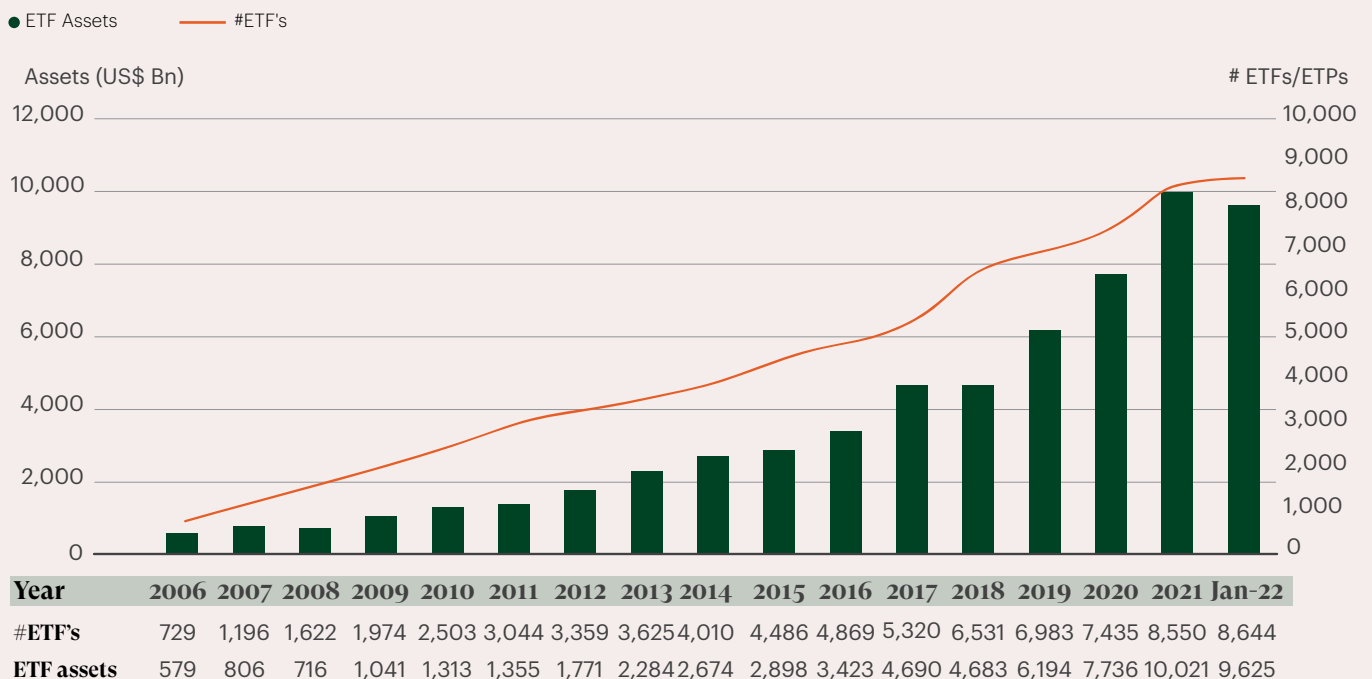




Photo : Cathie Wood, CEO et CIO d'Ark Invest

Le plus grand ETF actif, avec 12 milliards de dollars sous gestion, est américain. Il s'agit de l'ARK Innovation ETF qui est géré par Cathie Wood.

Les ETF appartiennent à la famille des fonds de placement, car ils donnent accès à un portefeuille diversifié. L'indice sous-jacent suivi peut aussi bien être un indice d'actions larges qu'un indice sectoriel spécifique, ou un indice de matières premières, de biens immobiliers ou d'obligations. Récemment, des indices thématiques comme le développement durable et la cybersécurité ont également fait leur apparition parmi les ETF. L'investissement dans les ETF est donc souvent estampillé « investissement indiciel ».

#### L'essor des ETF actifs

En 2008, Bear Stearns a lancé le premier ETF actif. Contrairement à l'ETF passif, son objectif est de surperformer son indice sous-jacent ou « benchmark ». Le marché des ETF actifs ne représente actuellement qu'une fraction du marché total des trackers, mais sa croissance rapide pourrait changer la donne. Le plus grand ETF actif, avec 12 milliards de dollars sous gestion, est américain. Il s'agit de l'ARK Innovation ETF qui est géré par Cathie Wood. Cet ETF investit dans des valeurs technologiques et a connu un succès fulgurant en 2020, quand la pandémie a accéléré la numérisation et que le fonds a réalisé un rendement annualisé de +152,7 %. Aujourd'hui, cet ETF est mis sous pression par l'impact négatif de la hausse des taux d'intérêt sur les actions de croissance. Outre les ETF actifs d'actions actives, il existe aussi des ETF actifs d'obligations, comme le PIMCO Active Bond ETF, qui gère 3,9 milliards de dollars.

#### Pourquoi les ETF sont-ils intéressants ?

- Les **coûts (Total Expense Ratio)** sont fai-

**bles** – En particulier pour les ETF passifs, beaucoup de choses peuvent être automatisées et la plupart des coûts salariaux associés à la gestion active peuvent être évités.

- Ils sont **négociables intraday en bourse** – Les ETF sont cotés en bourse et n'ont pas de date d'expiration. Vous pouvez les acheter et les vendre pendant les heures d'ouverture des marchés boursiers aux cours du moment, comme une action individuelle. Avec un fonds, vous ne pouvez négocier que quotidiennement et le prix est entièrement déterminé par la VNI (valeur nette d'inventaire).
- **Diversification** – Grâce à l'indice sous-jacent, vous investissez de manière diversifiée, ce qui réduit votre risque spécifique. Les obligations ont souvent un montant d'investissement minimum élevé de 100.000 euros. C'est pourquoi, un ETF obligataire est un moyen peu onéreux qui permet de répartir votre risque.
- Accès à des **marchés moins transparents et moins liquides** (les pays BRIC, par exemple).
- **Transparence** – Les participations des ETF sont publiques, ce qui vous permet de mieux comprendre dans quoi vous investissez.

#### À quoi faut-il faire attention au moment de choisir un ETF ?

- **Indice sous-jacent** – L'indice correspond-il à votre idée d'investissement ? Tous les ETF portant le même nom ne suivent en effet pas le même indice. Il est donc important de vérifier la composition de l'indice suivi. Vous les trouverez dans la Factsheet de l'ETF choisi.
- **Conformité à la directive OPCVM** – En tant qu'investisseur particulier européen, vous ne pouvez investir que dans des ETF conformes à la directive OPCVM (UCITS en anglais). Cette dernière a été introduite pour offrir plus de transparence et une meilleure protection aux investisseurs. La conformité d'un ETF à la directive OPCVM est mentionnée dans le DICI, le Document d'information clé pour l'investisseur.
- **ETF physique ou synthétique** – Il est im-

portant de vérifier dans quel type d'ETF vous investissez. Dans le cas d'un ETF physique, les actions sont effectivement achetées par l'émetteur du tracker pour représenter l'indice. Les ETF synthétiques tentent de répliquer l'indice par le biais de produits dérivés. Cela a un effet considérable sur le risque et le coût. En ce qui concerne le risque, notre préférence va aux trackers physiques.

- **Conditions de liquidité** – Étant donné le grand nombre d'ETF sur le marché, il est préférable d'en choisir un dont le volume et les actifs sous gestion (AUM) sont élevés. Vous ne rencontrerez ainsi aucun problème si vous souhaitez négocier rapidement l'ETF à un moment donné.
- **Prime ou décote par rapport à la VNI** : Le cours d'un ETF est déterminé par l'offre et la demande et non sur base de la VNI (valeur nette d'inventaire) des fonds de placement traditionnels. Il peut en résulter des écarts de cours de l'actif sous-jacent de l'ETF, entraînant une prime ou une décote. Pour les marchés illiquides et en période de turbulence, cette différence peut augmenter fortement. Le Graphique 2 illustre comment le cours et la VNI peuvent différer. Prenons l'exemple de l'iShares Emerging Market ETF. Les zones vertes/rouges dans la partie inférieure du graphique indiquent quand l'ETF se négocie avec une prime/décote. Le 16 mars, la prime était ainsi de 1,66 % quand la VNI a fortement augmenté.
- **« Security lending »** : Il convient de vérifier si l'ETF n'a pas recours au prêt de titres. En effet, les ETF peuvent prêter leurs instruments sous-jacents à une contrepartie moyennant une commission. Grâce aux revenus retirés du prêt de ces instruments, les coûts de l'ETF sont faibles, mais il existe un risque que la contrepartie fasse faillite et ne soit pas en mesure de restituer les instruments. Ce risque est faible, mais ne peut être ignoré depuis la chute de « Bear Stearns ».

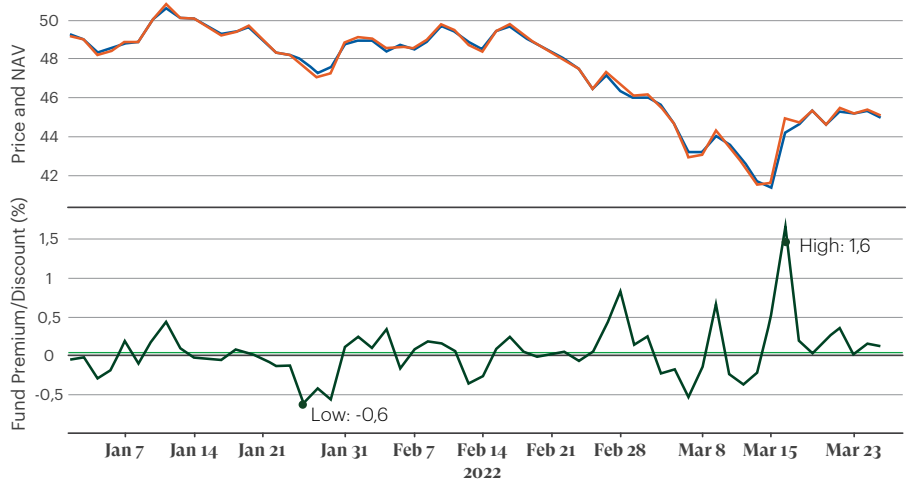
**Y a-t-il des différences dans l'utilisation des ETF en tant qu'instrument d'investissement selon les régions ?**

## Graphique 2 : La différence entre le cours et la VNI

Source : Bloomberg, données du 25 mars 2022.

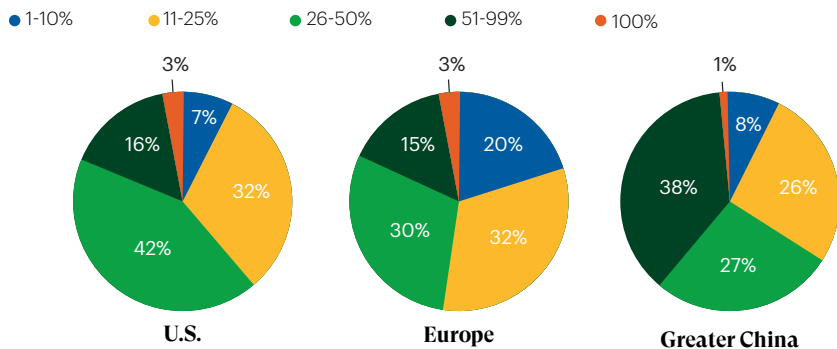
iShares Emerging Market Equity

Net Asset Value: 45.0 Fund Percent Premium: 0.1  
Last Price : 45.0 Fund Percent Premium Average: 0.0



## Figure 1 : Portefeuilles d'investissement composés d'ETF

Source : Global ETF Investor Survey Results 2022



L'investissement indicel trouve ses origines aux États-Unis, comme le montre les diagrammes camembert ci-dessous. Cependant, la Chine reprend aussi le flambeau en la matière (cfr. Figure 1). Il est rare qu'un portefeuille d'investissement (cfr. couleur orange dans Figure 1) soit entièrement composé d'ETF. Cela ne concerne que 3 % des investisseurs américains et européens et 1 % des chinois.

Néanmoins, les ETF ont acquis une position importante (bleu foncé) parmi les investisseurs chinois. Pour 38 % d'entre eux, le poids des ETF se situe entre 51 % et 99 % de leur portefeuille d'investissement. Aux États-Unis, les ETF sont déjà bien intégrés comme instruments d'investissement chez 42 % des investisseurs. Au moins 25 % et

jusqu'à la moitié (bleu clair) du portefeuille est constitué d'ETF. L'Europe est un peu plus réservée, avec seulement 30 %.

## CONCLUSION

**Dans certaines parties du monde, les ETF sont déjà en train de dépasser les fonds traditionnels gérés activement. La forte croissance des ETF va se poursuivre grâce aux avantages considérables qu'ils offrent. Ils sont faciles à négocier, offrent la répartition des risques d'un indice et ont des coûts plus faibles. Pourtant, les ETF ne sont pas les « one-stop-shop » par excellence et il est important de les utiliser dans le cadre d'un portefeuille diversifié. Comme pour les autres investissements, il est essentiel d'analyser en profondeur chaque ETF avant d'investir. •**



STEVENS &  
DE MUNTER

#### LUXEMBOURG

120, Boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg  
Tel (+352) 453929-1  
Fax (+352) 26440143

#### BELGIQUE

142, Avenue Franklin Roosevelt  
B-1050 Bruxelles  
Tel (+32) 2 230 32 27  
Fax (+32) 2 646 69 31

TVA LU18162363 - BE0861.975.652  
R.C. Luxembourg B 56002  
info@sdm.lu www.sdm.lu

DESIGN & PRODUCTION vinix.agency

#### LE POINT FINANCIER

Copyright © 2022 Stevens & De Munter. All rights reserved.

**Disclaimer.** Ce document est une publication de la société Stevens & De Munter, société réglementée par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier) au Grand-Duché de Luxembourg. Cette publication ne peut être considérée comme une proposition d'investissement. Il s'agit d'un document informatif n'engageant en aucun cas la société. La société Stevens & De Munter ne garantit pas que les instruments financiers utilisés dans ce document vous correspondent. Toutes transactions financières réalisées par vos soins tenant compte des informations financières délivrées dans cette brochure sont exécutées à votre entière responsabilité. Investir dans certains instruments financiers (comme les actions) peut induire certains risques importants. Avant l'exécution de toute transaction, l'investisseur doit disposer d'un niveau de connaissance et d'expérience nécessaire à la compréhension des risques liés à l'utilisation de certains instruments financiers. Dans certains cas, ces risques peuvent conduire à la diminution temporaire voire la perte de tout ou partie du capital investi. Les collaborateurs de la société Stevens & De Munter peuvent vous aider dans la diversification des instruments financiers. Les éventuels rendements qui pourraient figurer dans la présente brochure sont établis sur base du passé. Ceux-ci ne constituent, en aucune manière, une garantie pour le futur. Nous ne sommes, également, aucunement en mesure de garantir que les scénarios attendus et les niveaux de risques explicités dans la brochure ne prendront forme dans la réalité. Ceux-ci doivent uniquement être utilisés comme indicateur informatif. L'ensemble des données qualitatives et quantitatives dans cette brochure sont à considérer comme indicateur et sont également susceptibles d'évoluer dans le temps. Les fluctuations des devises peuvent également influencer les résultats et les rendements affichés. Les informations établies dans cette brochure par l'auteur des articles sont éditées à une date précise. Bien que les analyses émanent de sources fiables, nous ne pouvons garantir de manière absolue l'authenticité, le caractère complet et la mise à jour parfaite des données utilisées. La société Stevens & De Munter ne peut, en aucun cas, être tenue responsable du caractère incorrect ou incomplet des données utilisées dans la présente brochure. Aucun article figurant dans cette brochure ne peut, sans l'autorisation écrite et formelle de la société Stevens & De Munter être reproduite ou publiée à quelque fin que ce soit. Cette publication est soumise aux lois luxembourgeoises sur les publications financières.